



École de la Lièvre-Sud

4, rue de l'Église

Notre-Dame-du-Laus (Québec) J0X 2M0

Tél. : (819) 767-2273



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Lieu :

École de Notre-Dame

Heure :

18h45 à 20h30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Paula Torzeka	X	Parents
2-	Mélanie Bondu	X	Parents
3-	Sophie Lapointe	X	Parents
4-	Vanessa Coutu-Marquis	X	Parents
5-	Luc Stafford	X	Parents
6-	Jessica Bélec	X	Parents
1-	Nathalie Charron	X	Enseignants
2-	Annie Hébert	X	Enseignants
1-	Érika Quendt	X	Service de garde
1-	Sophie Monette	X	Représentante communauté
2-	Valérie Harrisson	X	Représentante communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Édith Charette	X	Secrétaire d'école
	Joanie Thibault	X	Public

1-	<p>Présence et quorum</p>
	<p>La directrice, Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 18h45, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p>
2-	<p>Question du public</p>
	<p>Mme Joanie Thibault, parent du public, demande aux membres des explications concernant les journées d'école à la maison (COVID) du 17 au 23 décembre 2020. Elle veut savoir s'il y aura des cours à distance.</p> <p>Mme Annie Hébert et Mme Nathalie Charron leur donnent leurs explications en tant qu'enseignantes.</p> <p>Mme Nathalie Charron lit la lettre du ministère de l'Éducation concernant la procédure à suivre.</p> <p>Les membres échangent leur point de vue.</p> <p>M. Luc Stafford se questionne sur les modes de communications entre professeurs/parents. Par exemple : Comment recevoir les travaux durant le confinement ?</p> <p>Mme Paula Torzeka, veut savoir si les parents ont le choix de faire un don lors des campagnes de financement. Les membres enseignants lui répondent que c'est possible d'en faire, mais ce n'est pas obligatoire.</p>
3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p>
005 - CE 20/21-24	<p>CONSIDÉRANT que Mme Mélanie Bondu, présidente, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 7 décembre 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Vanessa Coutu-Marquis, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 7 décembre 2020, avec ajout au point 7. Plan de lutte et cour d'école.</p>
4-	<p>Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 octobre 2020</p>
005 - CE 20/21-25	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020;</p>

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020.

5- Suivis au procès-verbal

Aucun

6- Correspondance

- **Avis du MEQ (Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs)**

Un livre qui sera partagé entre les membres du conseil d'établissement. Il est sur internet. Mme Mélanie Bondu a la copie papier.

- **Capsule sur la gouvernance scolaire**

Les membres font le visionnement des 4 capsules. Ils ont accès aux documents en « PDF ».

Réflexion : Est-ce que la consultation des élèves au primaire est possible ? Réponse lors de la prochaine rencontre.

7- Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la directrice

- Bilan budgétaire 19-20

Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres le bilan budgétaire 2019-2020;

005 - CE
20/21-26

CONSIDÉRANT que le bilan budgétaire 19-20 a été présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paula Torzecka, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le bilan budgétaire 19-20 des écoles de la Lièvre-Sud.

- Mesures budgétaires 20-21

Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres les mesures budgétaires 2020-2021.

- Normes et modalités

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres que les normes et modalités changent à cause du Covid. Certaines compétences seront évaluées seulement en janvier 2021.

Les membres discutent autour de ce sujet.

Les enseignants sont aux faits de ces changements.

- Journées pédagogiques

La journée pédagogique du 29 janvier 2021 au calendrier scolaire sera devancée au 15 janvier.

Le 18 janvier 2021 sera une journée pédagogique flottante pour les écoles de la Lièvre-Sud.

Il restera deux dates supplémentaires en journées pédagogiques flottantes à déterminer.

- **Plan sur l'éducation à la sexualité**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, remet un document aux parents sur le plan d'enseignement aux élèves sur l'éducation à la sexualité.

- **Plan de réussite**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, remettra le plan de réussite en même temps que le rapport annuel.

- **Plan de lutte**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente le document sur le plan de lutte et informe les membres sur les plaintes faites dans nos écoles.

- **Cour d'école**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres qu'un technicien en architecture viendra dans nos écoles pour faire des recommandations pour l'aménagement des cours d'école. Faire l'enseignement à l'extérieur, entre autres, serait envisageable. C'est un projet qui peut durer de 4 à 5 ans.

8- **Travaux du conseil**

- **OPP**

M. Luc Stafford informe les membres qu'il y a des comités OPP dans les autres écoles, sauf les nôtres. Suite à la suggestion du comité de parent, il se questionne s'il était intéressant d'avoir un comité OPP pour les écoles de la Lièvre-Sud.

Les membres discutent et voici les suggestions :

- 1- Envoyer une lettre aux parents avec les besoins et demander leur intérêt à faire partie d'un OPP.
- 2- Présentation d'un comité OPP d'un président d'une autre école. Mariève Dumoulin demande à la présidente de l'école St-Jean l'Évangéliste.

9- **Nouvelles des enseignants**

a) **Sortie Géromino**

Mme Annie Hébert, enseignante, demande aux membres la possibilité de faire une sortie de fin d'année, avec le budget campagne de financement, chez Géromino (Cirque), à Lachute pour les élèves de la maternelle à 6^e année pour l'école Notre-Dame. Le coût serait d'environ 5000.00\$.

005 - CE
20/21-27

CONSIDÉRANT que la demande de la sortie de fin d'année a été présentée aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la sortie de fin d'année pour un montant d'environ 5000.00\$ pris dans le budget « campagne de financement ».

005 - CE
20/21-28

Mme Annie Hébert, enseignante, demande aux membres la possibilité d'offrir un déjeuner le 16 décembre avant le congé des Fêtes, pour les élèves de l'école de Notre-Dame. Le coût serait d'environ 150.00\$ et sera pris dans le budget « campagne de financement ».

CONSIDÉRANT que la demande d'offrir un déjeuner pour les élèves de l'école de Notre-Dame a été présentée aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jessica Bélec, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la dépense pour un déjeuner pour les élèves de l'école de Notre-Dame pour un montant d'environ 150.00\$ pris dans le budget « campagne de financement ».

Les élèves de l'école de Notre-Dame ont eu un conteur algonquin qui leur a raconté une histoire de façon virtuelle.

L'auteur, Andrée Poulin est venue à l'école de Notre-Dame.

Il y aura une fête de Noël à l'école de l'Amitié, le 16 décembre, en avant-midi : des activités en classe.

En après-midi, en collaboration avec la Maison de la Famille, la municipalité et le Centre-Ressource-Jeunesse, les élèves recevront un cadeau du Père-Noël.

10-

Nouvelles du service de garde

1- Budget 20-21

005 - CE
20/21-29

Mme Éricka Quendt présente les budgets des services de garde de l'Amitié et de celui du Lac-des-Iles. Il y a un surplus de 5000.00\$ à l'Amitié et un surplus de 1000.00\$ au Lac-des-Iles.

CONSIDÉRANT que le budget a été présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jessica Belec, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les budgets des services de garde de l'Amitié et celui du Lac-des-Iles.

11-

Nouvelles du comité de parents

M. Luc Stafford, président du comité de parent, parle de l'enjeu de la communication entre les parents et les écoles.

Les membres seront sollicités par un sondage à ce sujet.

Les membres échangent des idées de solutions.

12-

Levée de la séance

005 - CE
20/21-30

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Charron, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 7 décembre 2020, à 20h45.

Prochaine rencontre : 8 février, à 18h45.

Mariève Dumoulin
Directrice

Mélanie Bondu
Présidente